

Subventionnement CPP

Subvention financée par la Commission professionnelle paritaire

Ce système de subventionnement continue à exister à côté de la mise en place de la subvention fédérale. Il sera toutefois adapté selon les formations et en fonction des frais d'inscription.

Le candidat qui peut en bénéficier doit impérativement avoir payer la contribution professionnelle une année avant la formation et pendant toute la formation. Chaque dossier est examiné par le secrétariat de la Commission professionnelle paritaire.

Les formulaires se trouvent sur le site du Bureau des Métiers sous :

www.bureaudesmetiers.ch/fr/documents/documents-utiles/formation/
(www.bureaudesmetiers.ch / Documents / Documents utiles / Formation / Demande de subvention -> en fonction de la branche d'activité)

Ce document doit être imprimé et être accompagné :

- 1) d'une attestation de participation à la formation d'au moins 80%
- 2) de la preuve du paiement de la formation. Il doit être envoyé directement à la Commission professionnelle paritaire concernée.

DEMANDE DE SUBVENTION

à remettre au Secrétariat de la Commission professionnelle paritaire au plus tard 90 jours après la fin du cours

Nom et prénom
Adresse
NPA et Domicile
N° de tél. privé N° de tél. professionnel
E-mail
Date de naissance N° AVS
Etat civil Enfants mineurs à charge
Coordonnées de paiement	
Banque et adresse
N° bancaire ou CCP
Employeur	
Employeur
Adresse
NPA et domicile

Genre de cours suivi
Nom de l'école
Lieu du cours
Début de la formation Fin de la formation
Recevez-vous déjà des prestations d'autres institutions pour ce cours ?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, de quelles institutions et pour quel montant ?
L'employeur participe-t-il aux frais de cours ?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, pour quel montant ?
L'employeur retient-il la contribution professionnelle ?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Lieu et date Timbre et signature de l'employeur

Signature de l'ayant-droit

Liste des annexes: - copie du paiement de la taxe de cours
- attestation de participation au cours

Formulaire à compléter: [www.bureaudesmetiers.ch/Formulaires/Demande subvention formation continue](http://www.bureaudesmetiers.ch/Formulaires/Demande%20subvention%20formation%20continue)